



<http://www.fnsea.fr>

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

11, rue de La Baume, 75008 PARIS - Tél. : 01.53.83.47.47 - Fax : 01.53.83.48.48

Paris, le 13 novembre 2009

COPA
Secrétariat du Groupe Apicole
61 rue de Trèves
B 1040 BRUXELLES

Monsieur,

Durant l'été, le Copa-Cogeca a lancé une enquête sur le CCD (Syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles) auprès des organisations membres du Groupe Miel du Copa.

Référence expéditeur :

Yasmine Capitte Yasmine.Capitte@copa-cogeca.eu et noa.simon@copa-cogeca.eu

Référence date : 22 juillet 2009

Référence document Copa : MI(09)4383:1

Titre : Questionnaire Syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles

Nous vous permettons de vous transmettre une réflexion globale sur cette enquête.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Joël LIMOUZIN

Président de la section apicole de la FNSEA

Note FNSEA
Date : 12/11/2009
Rédacteur Joël Schiro

Position sur étude COPA sur CCD

Doc Copa : Référence document Copa : MI(09)4383:1

Le Copa-Cogeca a lancé une enquête sur le CCD (Syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles). Nous tenons à nous excuser de n'avoir pu répondre dans les délais à votre questionnaire, mais souhaitons néanmoins vous faire part de nos éléments d'analyse sur la question.

Notre point de vue est le suivant :

1. Le terme « CCD » ou « Colony Collapse Disorder » a été inventé aux Etats-Unis pour définir une situation locale. Il ne peut s'appliquer à la situation Européenne en général et Française en particulier.
2. Le cheptel apicole Français, quelle que soit la zone concernée, plaine ou montagne, zones cultivée ou sauvage, se porte très mal depuis une douzaine d'années environ.
3. Ponctuellement, on constate de temps en temps dans certains ruchers, des pertes de 50, 80 voire 100% en sortie d'hivernage. C'est bien une question de ruchers et non de zones géographiques. Sauf dans les cas où les abeilles ont subi une grave intoxication l'année précédente et où la cause est imputable à la consommation de pollen contaminé par une molécule toxique, **le plus souvent il s'agit des conséquences d'attaques de Varroa mal gérées.**
4. Autrefois, dans les ruchers bien gérés, les pertes hivernales ne dépassaient pas 2 à 5%. Aujourd'hui, chez les meilleurs professionnels, on est entre 10 et 30%.
5. **Par contre, il y a deux phénomènes très inquiétants qui touchent la quasi-totalité des exploitations :**
 - Un taux de bourdonneuses (ou dysfonctionnement assimilé) que l'on peut estimer à au moins 30% en cumulé sur l'année. Par endroits, cela dépasse 40%. Environ 10% au moins à la sortie de l'hiver, et 20% voire davantage tout au long de l'année.
 - Une inquiétante adynamie des colonies en Mai et Juin principalement. Malgré des surfaces de couvain normales, les populations d'abeilles dans chaque ruche sont toujours très faibles. Elles ont donc besoin de températures plus élevées et de conditions météo plus favorables pour aller butiner.
6. La durée de vie des reines a considérablement diminué. Au mieux elle ne dépasse que rarement deux ans. Très souvent, une jeune reine peut être remplacée deux ou trois fois dans l'année, ce qui rend la colonie totalement improductive.

7. La récolte française qui se situait autour de 35/38 000 tonnes de miel vers 1995 est tombée aujourd'hui à 15/18 000 tonnes. Parallèlement, le solde net des importations (importations moins exportations) qui était de 4 000 tonnes à l'époque est monté jusqu'à 23 000 tonnes en 2008.
8. Le nombre d'apiculteurs amateurs diminue considérablement (moins 15 000 entre 1999 et 2004). Nous ne disposons pas de chiffres plus récents mais on peut légitimement estimer qu'au moins 10 000 de plus ont disparu entre 2004 et aujourd'hui.
9. Afin de maintenir le revenu, le nombre moyen de ruches par apiculteur professionnel ne cesse d'augmenter. Cette évolution se fait souvent par l'achat de reines (françaises ou importées). Dans ces cas là, le contrôle de la qualité du cheptel n'est pas toujours la préoccupation principale.
10. En France, ni les apiculteurs professionnels, ni les pouvoirs publics n'ont déterminé la cause de ces dysfonctionnements.
11. Le changement climatique a un effet très important sur le développement de la végétation en général et des floraisons en particulier. Cela perturbe de manière évidente le comportement des colonies et les récoltes de miel. Cependant, même s'il s'agit à l'évidence d'un facteur aggravant, cela ne saurait expliquer en aucune manière la totalité des anomalies constatées.
12. Les apiculteurs professionnels français sont en contact étroit et permanent avec tous les organismes de recherche privés (firmes, vétérinaires ou pharmaceutiques) ou publics (INRA, CNRS, AFSSA... etc.). Le 21 Octobre 2009, un « INSTITUT TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DE L'APICULTURE ET DE LA POLLINISATION – INSTITUT DE L'ABEILLE » a été créé. Nous attendons de cet organisme, sous réserve qu'il puisse disposer d'un budget suffisant, un véritable travail de recherche appliquée en lien direct avec la recherche fondamentale.

Les apiculteurs professionnels disposent d'une expérience de terrain irremplaçable. Ils souhaitent désormais que les plus hautes autorités nationales et communautaires prennent conscience du grave danger qui menace les abeilles. Pour déterminer les causes de cette catastrophe écologique, il faut changer de méthode :

- **Au lieu de chercher à prouver une hypothèse préalable en écartant toutes les autres, il faut procéder par une recherche scientifique et technique sans à priori, ni postulat préétabli,**
- **Au lieu de partir du laboratoire pour redescendre sur le terrain, il faut partir du terrain pour remonter au laboratoire.**

Cette nouvelle méthode de travail ne peut se mettre en place qu'en collaboration et avec la confiance des apiculteurs professionnels.

La première étape est d'écouter leur expertise technique sans interférences adjacentes, qu'elles soient médiatiques ou autres...